

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 6 juin 2025

**portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de
Toulouse.**

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de
Toulouse du 11 décembre 2021,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de
Toulouse :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

– Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

– Le recteur de l'académie de Toulouse, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de la recherche :

– Le président du centre INRAE de Toulouse, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

– Le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

– Le chef de corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, ou son
représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Sébastien ALBOUY, agriculteur, président fondateur d'ASSOLIA, ancien président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, membre du GDS France ;
- M. Philippe BARALON, associé gérant de la société Phylum ;
- M. Christophe BRARD, président honoraire de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires ;
- Mme Françoise BUSSIERAS, secrétaire générale du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral ;
- Mme Bettina COUDERC, professeure à l'université de Toulouse ;
- M. Frank FAMOSE, président du Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires d'Occitanie ;
- Mme Catherine GESLAIN-LANÉELLE, directrice de l'analyse stratégique et politique à la Commission européenne, DG de l'Agriculture et du développement rural ;
- Mme Pierre HENNING, vétérinaire, ancien membre du comité exécutif du laboratoire vétérinaire Virbac ;
- Mme Emmanuelle SOUBEYRAN, directrice générale de l'Organisation mondiale pour la santé animale (OMSA).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 6 Juin 2025

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Benoît BONAIME

